Inscription sur les listes électorales

La demande est recevable toute l’année pour pouvoir voter l’année suivante.

Inscription en ligne sur Service public

Pour connaître les conditions d'inscription et les pièces justificatives à fournir, consulter les rubriques associées.

Infos pratiques

Il est possible de s’inscrire à l’hôtel de Ville, place Louis Don Marino.

Horaires :
lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 ;
mercredi, jeudi, samedi de 8h30 à 12h.

Documents
Notice sur l'inscription sur les listes électorales
Liens utiles
Demande d'inscription sur le site du Service-Public